

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS
Séance du 20 mai 2025**

L'an deux mille-vingt-cinq, le 20 mai, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques HURLUS, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 14 mai.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents :

- Du point 1 au point 3 : 33
- Du point 4 au point 8 : 34
- Du point 9 au point 26 : 35
- A partir du point 27 : 36

Nombre de pouvoirs :

- Du point 1 au point 26 : 5
- A partir du point 27 : 4

Nombre de votants :

- Du point 1 au point 3 : 38
- Du point 4 au point 8 : 39
- Du point 9 au point 26 : 40
- A partir du point 27 : 40

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothée (arrivée au point 27), M. BEZILLE Marc, Mme BEURAERT Martine, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M. BOONAERT Jean-Philippe (arrivé au point 9), Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie (arrivée au point 4), M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, Mme HERDIN Andrée, M. HENNEON François-Xavier, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M. LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, M. PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, Mme THERON Stéphanie, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse,

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BERTRAND Dorothée, pouvoir donné à Michel DEHAENE jusqu'au point 27,
Mme VILLE Augustine, pouvoir donné à François Xavier HENNEON,
M. VANECLLOO Serge, pouvoir donné à Monsieur DELABRE Aimé,
M. LABERGERIE Eric, pouvoir donné à Anne HIEL,
M. SÉRÉ Soarey, pouvoir donné à Julien LAPIERRE

Absents :

M. FICHEUX Bruno,
Mme BOULENGER Delphine,
M. BOONAERT Jean-Philippe jusqu'au point 8
Mme DEBAISIEUX Nathalie jusqu'au point 3

Secrétaire de séance : Madame Anne HIEL

Délibération n°2025D091 - Finances, Mutualisation, Transferts de charge – Dissolution financière, comptable et budgétaire de la Zone d'Activités de la Maurianne située à Estaires

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2023D024 du 4 avril 2023 approuvant la clôture du budget annexe de la Zone d'Activités de la Maurianne au 31 décembre 2023,

Il convient de :

Considérer que ce budget est dissous au niveau financier, budgétaire et comptable, lequel ne faisant plus apparaître de mouvement budgétaire depuis le 31 décembre 2024, et par conséquent de ne plus confectionner de compte administratif / compte financier unique le concernant.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, Il est proposé au Conseil de :

- APPROUVER la dissolution financière, comptable et budgétaire de la Zone d'Activités de la Maurianne,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte à l'unanimité (38 voix) la proposition ci-dessus

A La Gorgue le 20 mai 2025,

Pour extrait certifié conforme au registre

Le secrétaire de séance

Le Président

Anne HIEL



Jacques HURLUS

